



Bac bleu extérieur

PROGRAMME DE RECYCLAGE

Pour les institutions d'enseignement
(Écoles du Nord-Ouest, CCNB et UMCE)

Feuille de route

*Par le service des déchets solides
de la CSRNO*

BACS BLEUS : Le triage à la source est préconisé. Les **gros bacs bleus en classe servent uniquement à la récupération du papier et du carton**. Imprimez l'affiche, spécialement conçue pour faciliter la récupération aux bacs bleus, qui se trouve sur le site www.csrno.ca dans la section *Écoles, Fiches éducatives* (affiche pour bacs bleus à l'école). **Placez cette affiche au-dessus des bacs bleus dans les classes et les bureaux.**



Bac bleu en salle de classe

LE TRI

- Le tri vise à **réduire les risques de contamination** du papier et du carton.
- Le tri **facilite la récupération** des matières.
- Le tri **évite la confusion** pour les responsables qui vident les bacs (concierges, comités d'environnement).

CONTENANTS ADDITIONNELS

Afin de faciliter et d'optimiser la récupération des matières et le tri de ces dernières, on recommande de **créer un coin recyclage** qui regroupe les bacs de récupération ainsi que la poubelle.

- **Contenants consignés** : Si l'utilisation des contenants consignés (bouteilles, canettes, cartons de jus) est acceptée dans les salles de classe, placez un petit bac près de celui du papier et du carton en **indiquant clairement qu'il sert à la récupération des contenants consignés**. Cette manière de procéder aide à réduire le risque de retrouver ces contenants dans le bac de papier et de carton.
- **Piles** : Si vous participez au programme de recyclage de piles, un petit contenant réutilisable (p. ex. contenant de margarine) que vous aurez bien identifié pourrait être placé dans chaque classe. Un élève serait responsable, lorsque le contenant est plein, d'aller **le vider dans le bac vert** (normalement **au secrétariat**) pour que les piles soient récupérées dans le cadre du programme de la CSRNO. Lorsque le bac vert est presque plein, composez le 263-3470 ou le 1-800-561-0456 afin que la collecte soit effectuée par un employé de la CSRNO (gratuit).



- **Compostage** : Si votre école participe à un programme de compostage et que les étudiants ont la permission de manger des fruits et des légumes en classe, identifiez un contenant dédié à la récupération des matières organiques (compostage). Celles-ci pourront être **acheminées quotidiennement au composteur** selon la procédure établie par votre établissement.



- **Poubelle** : Finalement, **placez la poubelle près des contenants de récupération** afin que les matières qui ne peuvent être récupérées y soient déposées (p. ex. verre à café, liquide, papier mouchoir, trombone, reliure spirale, emballage de barre tendre, stylo, bouchon, paille). L'emplacement de la poubelle **peut diminuer les risques de contamination** des matières recyclables.

CONSIGNES DE RÉCUPÉRATION

- **Matières indésirables** : Même si quelques matières indésirables ont été déposées dans le bac bleu dédié à la récupération du papier et du carton (p. ex. une pelure d'orange, un papier mouchoir ou un verre vide), le contenu du bac peut tout de même être récupéré et déposé dans le bac bleu extérieur. Par contre, si un verre de café ou un autre liquide a été vidé dans le bac, le papier et le carton seront contaminés et, par conséquent, non recyclables. **Un pourcentage de contamination est toléré (sauf une grande quantité de liquide qui souille le papier et carton)**. Évaluez selon la situation.

- **Contenu du bac dans un sac** : Dans l'école, placez le contenu des bacs bleus (papier et petits cartons) dans des sacs afin d'éviter que les morceaux s'envolent et soient dispersés sur le terrain lors de la collecte extérieure. Cette pratique prévient aussi l'obstruction des trous d'écoulement dans le fond des bacs extérieurs et empêche l'eau de contaminer le papier.



- **Les boîtes de carton** : Pour maximiser l'espace dans le bac extérieur, **défaire les boîtes de carton**. Les boîtes non défaites nécessitent que l'on procède plus souvent à la collecte, ce qui représente du transport (pollution) et des coûts additionnels. À noter que le **camion de recyclage** de la CSRNO n'est pas conçu comme un camion de vidange et qu'il **ne peut compacter** les matières pour en diminuer le volume occupé.



- **Plastique non consigné et métal** : Si votre institution souhaite récupérer le métal (boîtes de conserve, assiettes en aluminium), les contenants de lait (plastique et carton) et les contenants de plastique non consignés (n^{os} 1 à 7, à l'exception du n^o 6), il est possible de le faire. **Vous devez toutefois communiquer avec le service des déchets solides de la CSRNO** pour connaître tous les détails et la procédure à suivre. Composez le **263-3470** ou le **1-800-561-0456**.